



Le sacrement de la confirmation
seconde étape de l'initiation chrétienne

Orientations pastorales *ad experimentum*

Pentecôte 2017

aux prêtres, aux diacres
aux consacrées et consacrés
aux catéchistes
à tous les fidèles du diocèse d'Avignon.

Introduction

Nous sommes tous appelés à partager la propre vie de Dieu : par le baptême, nous avons été libérés du mal et du péché, et nous sommes nés à la vie divine dans le Fils bien-aimé du Père. La Mère Église nous a enfantés dans les eaux baptismales, mais sa mission ne s'arrête pas là, elle doit maintenant nous éduquer, accompagner nos premiers pas dans cette vie nouvelle. L'éveil à la foi et la catéchèse vécus en famille ou en paroisse ouvrent l'enfant de Dieu que je suis à cette vie nouvelle.

Mais je dois recevoir une force, celle de l'Esprit Saint pour arriver à déployer toute la richesse de la vie divine en moi, d'où l'importance du sacrement de la Confirmation, complément indispensable du baptême. Livré à mes seules forces, je ne pourrai arriver à grandir en enfant de Dieu, j'ai un besoin vital de l'Esprit Saint ; je ne peux vivre qu'au souffle de l'Esprit. Par le sacrement de la Confirmation, Dieu me donne tous les dons de l'Esprit qui me permettront de devenir pleinement enfant de Dieu, de devenir un saint - c'est-à-dire de me laisser habiter et conduire par l'Esprit Saint - et de trouver ma place de disciple-missionnaire dans le Corps du Christ.

Aujourd'hui dans nos paroisses, de nombreux jeunes et adultes n'ont pas reçu ce sacrement pour vivre en chrétien. Certains jeunes baptisés choisissent de suivre la préparation à la confirmation, d'autres arrêtent leur formation chrétienne après la première communion ou après la profession de foi. De même, l'Église demande normalement la confirmation pour pouvoir recevoir le sacrement du mariage ou pour être parrain ou marraine, mais en France pratiquement nous avons renoncé à l'exiger, vu le trop grand nombre d'adultes qui ne l'ont pas reçue. Dans certaines familles dont les parents sont pourtant baptisés, les enfants ne le sont plus et les parents disent vouloir les laisser choisir plus tard, mais pour choisir, il faut connaître.

Enfin, le troisième sacrement de l'initiation chrétienne est essentiel pour nous

tous, il est vital. Par l'Eucharistie, je me nourris de la Parole de Dieu et du Corps du Christ, je communie à Lui jusqu'à ne faire plus qu'un en Lui. Je participe pleinement à l'unique sacrifice de la Croix pour me laisser transfigurer par son amour. Je peux rendre grâce pour toutes les merveilles de Dieu qui éclatent tant à travers la Création qu'à travers l'histoire sainte. Enfin, je ne peux communier au Corps du Christ sans m'engager à communier avec tous mes frères en Christ. L'Église se façonne dans l'Eucharistie et elle est la nourriture essentielle pour ma vie d'enfant de Dieu.





Aujourd'hui, beaucoup d'enfants font leur première communion et ne viennent pratiquement jamais à la messe. Beaucoup d'adultes vont même jusqu'à se déclarer chrétiens mais non pratiquants. Comment est-il possible de vivre sans se nourrir ? La Mère Église doit regarder avec courage comment éduquer ses enfants à la place de l'eucharistie dans la vie d'un chrétien. Sa mission d'éducatrice doit la conduire à plus de vérité et de fermeté dans l'éducation chrétienne de ses enfants. Là encore, le sacrement de la confirmation doit retrouver toute sa place : nous avons besoin de la force de l'Esprit Saint, nous avons besoin de sa présence pour découvrir toute la richesse de l'Eucharistie et en vivre dans notre croissance en Christ.

En revanche, de plus en plus d'enfants ou d'adolescents non baptisés demandent spontanément à devenir chrétiens et il faut s'en réjouir. Il s'agit donc de prendre en compte la multiplicité des démarches, en proposant une vision cohérente et simple des sacrements par lesquels l'homme devient disciple du Christ et membre de son Église.





Cette vision cohérente consiste à retrouver - comme le Magistère nous y invite depuis le concile Vatican II - l'ordre normal des sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation et eucharistie. Elle consistera également pour notre Église d'Avignon à toujours mieux remplir sa mission de Mère et d'Éducatrice avec exigence et amour.

Dans la lumière du Concile Vatican II

Depuis le concile Vatican II, l'Église nous invite à redonner au sacrement de confirmation sa juste place dans l'initiation chrétienne des enfants et des jeunes. Le Concile a mis l'accent sur l'unité et la complémentarité des sacrements de l'initiation.

-  La constitution sur la liturgie précise : « Le rite de la confirmation sera révisé aussi pour manifester plus clairement le lien intime de ce sacrement avec toute l'initiation chrétienne » (Sacrosanctum concilium 71). Le baptême fait le chrétien ; la confirmation est l'achèvement du baptême par le don de la plénitude de l'Esprit Saint ; l'eucharistie est le sommet de l'initiation chrétienne. Sans la confirmation, le baptisé n'a pas reçu en plénitude la marque du Saint-Esprit qui le fait participer pleinement à la vie de l'Eglise du Christ et vient à son secours pour lui permettre de déployer toute la richesse de la vie baptismale.
-  La logique interne des trois sacrements demande que soit respectée la séquence baptême - confirmation - eucharistie, comme le dit le concile Vatican II : « Les chrétiens déjà marqués par le baptême et la confirmation trouvent en recevant l'eucharistie, leur pleine insertion dans le Corps du Christ » (*Presbyterorum ordinis* 5). En stricte cohérence sacramentelle, un chrétien ne devrait pas pouvoir communier sans être confirmé.
-  La Constitution apostolique de Paul VI sur le sacrement de la confirmation, *Divinae consortium naturae*, du 15 août 1971, réaffirme : « Nés à une vie nouvelle par le baptême, les fidèles sont en effet fortifiés par le sacrement de confirmation et reçoivent dans l'eucharistie le pain de la vie éternelle. Ainsi par ces sacrements de l'initiation chrétienne, ils reçoivent toujours davantage les richesses de la vie divine ».
-  Selon les termes mêmes du Code de Droit Canonique de 1983 et une volonté personnelle de saint Jean-Paul II, l'âge normal de la confirmation est l'âge de raison. Le code retient la norme traditionnelle : l'âge requis pour la confirmation (can. 891) est le même que pour la première com-

munion (can. 913-914) et le sacrement de la réconciliation (can. 989), à savoir l'“âge de raison” ou de “discrétion”, c'est-à-dire sept ans accomplis (can. 97§2).

-  Le Catéchisme de l'Église catholique (1992) n. 1308 apporte une clarification importante : « Si l'on parle parfois de la confirmation comme du 'sacrement de la maturité chrétienne', il ne faudrait pas pour autant confondre l'âge adulte de la foi avec l'âge adulte de la croissance naturelle, ni oublier que la grâce baptismale est une grâce d'élection gratuite et imméritée qui n'a pas besoin d'une 'ratification' pour devenir effective. » La ratification personnelle par chacun de son propre baptême n'est pas liée à un nouveau sacrement. C'est une question existentielle qui est l'affaire de toute notre vie.
-  Le Synode des évêques sur l'eucharistie, en octobre 2005, a fait, pour sa part, la proposition suivante (prop. 13) : « Le lien étroit existant entre le baptême, la confirmation et l'eucharistie n'est pas suffisamment perçu. Il est par conséquent opportun d'expliquer que nous sommes baptisés et confirmés en relation à l'eucharistie [...]. L'âge approprié pour la confirmation pourrait être repensé. Il faudrait également voir si dans l'Église latine la séquence baptême, confirmation, première communion doit être observée uniquement pour les adultes ou également pour les enfants... ».
-  Dans son Exhortation post-synodale *Sacramentum caritatis* du 22 février 2007, Benoît XVI écrit : « Il est nécessaire de vérifier quelle pratique peut en réalité aider au mieux les fidèles à mettre au centre le sacrement de l'eucharistie, comme réalité vers laquelle tend toute l'initiation [...]. Les Conférences épiscopales vérifieront l'efficacité des parcours actuels d'initiation [...] afin que le chrétien soit aidé à [...] donner à sa vie une authentique assise eucharistique » (AAS 99 [2007] 119).
-  Plus récemment, le 29 janvier 2014, le Pape François, dans une catéchèse sur la confirmation, disait : « Dans cette troisième catéchèse sur les sacrements, nous nous arrêtons sur la confirmation, qui doit être entendue en continuité avec le baptême, auquel elle est liée de manière inséparable. Ces deux sacrements, avec l'Eucharistie, forment un unique événement salvifique, qui s'appelle “l'initiation chrétienne”, dans lequel nous sommes insérés en Jésus Christ mort et ressuscité et nous devenons de nouvelles créatures et membres de l'Église. Voilà pourquoi, à l'origine, ces trois sacrements étaient célébrés en un unique moment, au terme du

chemin catéchuménal, normalement pendant la veillée pascale. C'est ainsi qu'était scellé le parcours de formation et d'insertion graduelle dans la communauté chrétienne, qui pouvait parfois durer quelques années. On avançait pas à pas pour arriver au baptême, puis à la confirmation et à l'Eucharistie. [...] Il est important de veiller à ce que nos enfants, nos adolescents, reçoivent ce sacrement. Nous nous préoccupons tous de les faire baptiser, et c'est bien, mais peut-être que nous ne nous préoccupons pas assez de les préparer à la Confirmation. De cette façon, ils vont rester à mi-chemin et ils ne recevront pas l'Esprit-Saint qui est si important dans la vie chrétienne, parce qu'il nous donne la force d'avancer. »

Devant une telle convergence des textes du Magistère et des normes fixées par l'Église depuis Vatican II, nous nous devons de mettre à jour notre pratique.

Mise à jour de notre pratique

Il n'est plus possible d'isoler la question de l'âge de la confirmation de l'ensemble de l'initiation chrétienne. Un enfant ou un préadolescent est capable de comprendre le don de l'Esprit dans son langage à lui, aussi bien qu'un adolescent ou même un adulte.

L'accès au sacrement de la confirmation est théoriquement possible dès l'âge de sept ans. Pour les enfants qui suivent la catéchèse, la deuxième année de catéchèse est la mieux indiquée pour les sacrements de la confirmation et de l'eucharistie.

En même temps, le sacrement de confirmation devra continuer à être proposé à tous les baptisés, quel que soit leur âge.

A. Pour les enfants baptisés avant l'âge de sept ans

Il existe une diversité de situations qu'il faut respecter.

1. Les enfants dont la famille participe à l'eucharistie dominicale tous les dimanches, catéchise les enfants et les éduque à la prière, peuvent se préparer à recevoir la confirmation et la première communion autour de l'âge de sept ans s'ils en manifestent le désir.
2. En règle générale, les enfants en deuxième année de catéchèse se prépareront à la confirmation et à la première communion. Ils recevront la confirmation si possible pendant le temps pascal et la première communion ensuite avant la fin de la même année scolaire. La catéchèse en vue de la première communion intégrera d'abord la préparation à la confirmation. Elle sera une catéchèse de l'achèvement de l'initiation chrétienne.
3. Les célébrations de la confirmation se feront habituellement par doyenné un samedi ou un dimanche matin en présence de l'archevêque. Comme l'indique le rituel de la confirmation (orientations, n°33), la confirmation peut être conférée soit durant une eu-

charistie, soit en dehors de la messe. La célébration de la première communion de ces nouveaux confirmés se fera ensuite en paroisse et avant la fin de l'année scolaire.

4. Pour les catéchistes, un parcours provisoire de catéchèse "Je vous enverrai l'Esprit Saint" destiné à préparer les enfants à la confirmation sera disponible avant la fin de cette année ; un autre plus complet sera réalisé dans le courant de l'année prochaine.
5. Pour les prêtres, un schéma d'une journée de récollection pour préparer les enfants à leur confirmation sera réalisé avant la fin de l'année par le service de la catéchèse.

B. Pour les collégiens et lycéens qui demandent la confirmation

Ils auront dans leur paroisse ou leur établissement une préparation d'une année à la confirmation et une retraite de confirmation sera organisée au plan diocésain chaque année.

C. Pour les enfants et les jeunes qui demandent les sacrements de l'initiation chrétienne

Il faut distinguer les enfants en primaire des adolescents en collège ou lycées âgés de moins de 18 ans. Au point de vue civil, jusqu'à 18 ans accomplis, tous ont besoin de l'accord de l'autorité parentale pour recevoir un sacrement.

1. En primaire

Les enfants en primaire ne recevront pas simultanément les trois sacrements de l'initiation chrétienne. Ils seront baptisés selon le Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité au terme de deux années de catéchuménat et seront confirmés dans l'année qui suit leur baptême, après une préparation adéquate. Ils feront leur première communion au cours de la célébration de leur confirmation.

2. En collège et lycée

Les jeunes collégiens ou lycéens seront préparés à la réception simultanée des trois sacrements de l'initiation, selon le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes (1996). Un appel décisif de tous les catéchumènes collégiens et lycéens sera organisé chaque année durant le carême et ainsi le prêtre qui les baptisera pourra leur donner les trois sacrements de l'initiation.

D. Quelle catéchèse pour les enfants et les jeunes confirmés

Depuis des années, les responsables des aumôneries et établissements scolaires objectaient à l'idée de modifier l'âge de la confirmation l'argument que nous

n'aurions plus de but à proposer aux jeunes ensuite.

En réalité, après la confirmation, la catéchèse en aumônerie et dans les établissements scolaires visera à faire découvrir et à mettre en œuvre toujours plus profondément ce que signifie être disciple du Christ. Des propositions concrètes seront faites pour permettre aux jeunes en collège et en lycée de mûrir leur vocation de disciple missionnaire en vue de leur engagement chrétien.

Les aumôneries paroissiales et la catéchèse dans les établissements scolaires achemineront les jeunes vers cet objectif. Des étapes ponctueront ce chemin de vie chrétienne de nos jeunes et chaque année une célébration de l'engagement chrétien et de l'envoi missionnaire sera proposée aux jeunes en paroisse et/ou en doyenné.

E. La confirmation à tous les âges

Chaque année, de nombreux "recommençants" viennent demander à être confirmés. Une catéchèse appropriée leur est proposée souvent en lien avec le catéchuménat des adultes et une célébration de confirmation des adultes est proposée chaque année à la Métropole Notre-Dame des Doms durant la vigile de Pentecôte.

De même, il faudra proposer aux adultes qui viennent demander à recevoir le sacrement du mariage de se préparer au sacrement de la confirmation s'ils ne l'ont pas reçu. Ils recevront alors une catéchèse ajustée à leur besoin et seront confirmés avant leur mariage.

Conclusion

Depuis des années nous travaillons à cette question des sacrements de l'initiation chrétienne et spécialement la confirmation ; les responsables de la pastorale des jeunes et les prêtres ont été plusieurs fois consultés. Le Conseil épiscopal a travaillé sur la question. Le Conseil presbytéral a lui aussi été consulté plusieurs fois.

Aujourd'hui, je promulgue ces Orientations pastorales *ad experimentum* pour une période de trois ans à compter de la rentrée pastorale 2017 et je suis sûr que les catéchistes, les diacres et les prêtres mettront en œuvre ces Orientations avec toute leur charité pastorale pour le bien de tous nos jeunes.

Pentecôte 2017

